



Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 8 096 015 euros  
Siège social : 2-bis avenue du Pacifique – ZA de Courtaboeuf  
BP 23 – 91941 LES ULIS CEDEX  
970 202 719 RCS EVRY

**RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE**  
**SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS**  
**AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Mesdames, Messieurs, Chers actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les attributions gratuites d'actions au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Nous vous rappelons que l'assemblée générale des actionnaires du 30 juin 2014 a, aux termes de sa deuxième résolution, autorisé le Directoire, pour une durée de trente-huit mois, à procéder, en une ou plusieurs fois à des attributions gratuites d'actions de la société au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la Société qui répondent aux conditions fixées par la loi ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce.

Elle a fixé à deux ans la période d'acquisition, et également à deux ans la durée de l'obligation de conservation, et décidé que le nombre total d'actions attribuées gratuitement ne pourrait excéder 10% du capital de la Société.

Nous vous informons qu'aucun plan d'attribution d'actions gratuites n'était en vigueur au cours de l'exercice écoulé et que le Directoire n'a pas fait usage de l'autorisation précitée au cours dudit exercice.

Le Directoire